Plus de FOURMIS
dans vos Cuisines, Gardes-manger, Placards, etc...
LE FOURMIVORE
les dévore
attire et détruit les fourmis en 48 heures
PROPRE — INODORE — SANS DANGER
Ne vendre qu'avec : Pharmacie, Droguerie, Quincaillerie, Epicerie, etc...
Exigez le boîte ci-contre et refusez les substitutions
LE FOURMIVORE se vend 12 f. 20 et 8 fr. 20. Pour recevoir un Fourmivore envoyer 13 fr. ou 10 fr. à : Ets MARREL, à Amiens
8340

UN DISCOURS DE M. EDEN

Nous aurons de mauvaises journées aussi bien que de bonnes, avant la victoire définitive

Londres, 1er. — Prenant la parole aujourd'hui à Londres, à un déjeuner, M. Eden, Ministre des Dominions a déclaré :

« Il est inévitable, au fur et à mesure que la guerre évolue, que nous ayons de mauvaises, aussi bien que de bonnes journées avant que nous remportions la victoire définitive. Je n'ai jamais dissimulé ma conviction que notre ennemi est fort.

» Nous n'avons absolument rien à gagner en nous leurrant d'illusions qui chercheraient à fermer nos yeux sur ce fait. C'est toujours une erreur, en temps de guerre, que de sous-estimer l'ennemi. Les chefs nazis de l'Allemagne ne se laisseront jamais influencer par aucun scrupule dans l'usage de leur machine de guerre. S'ils ne peuvent donner du prétexte à un acte d'agression, ils doivent en inventer un. »

Faisant allusion aux faits que M. de Ribbentrop avait affirmé devant le monde que la Grande-Bretagne et le gouvernement norvégien avaient comploté un acte de guerre, M. Eden a ajouté :

« Une légende si fantaisiste ne pourrait être crue de quiconque qui a connaissance des faits ou de la vie et de la politique des Norvégiens.

Von Ribbentrop est un menteur

« Toute l'histoire et toute la tradition norvégiennes prouvent que M. Von Ribbentrop est un menteur. Seul, le malheureux peuple allemand peut croire de tels traverstissements de la vérité. Il le croit et il l'accepte parce qu'il ne lui est pas permis de savoir autre chose. Tel est le pouvoir de la propagande dans les pays totalitaires. »

Et le Ministre des Dominions a ajouté : « Il ne peut être question de paix pour aucun de nous, tant que le peuple norvégien ne jouit pas de sa liberté sous son propre Roi et dans son propre pays. »

Insistant ensuite sur la supériorité des ressources alliées, M. Eden a dit :

« Il n'est pas suffisant de se contenter du fait que ces ressources existent et de se répéter que le temps travaille pour nous, le temps doit être utilisé : il faut réunir rapidement, vigoureusement, toutes nos ressources, il ne faut pas moins que le grand effort dont le peuple britannique est capable pour assurer la victoire. »

15.000 personnes déportées à Lwow

Paris, 1er Mai. — L'Agence Pat communique : Les déportations continuent à sévir dans la Pologne occupée par les Russes.

Dans la nuit du 11 au 12 Avril, dans la ville de Lwow et aux environs, 15.000 personnes ont été saisies au milieu de leur sommeil et obligées de quitter leur domicile en n'emportant qu'un bagage réduit au minimum.

Elles ont été choisies surtout parmi les représentants de l'élite intellectuelle, les propriétaires, les officiers, les anciens magistrats, et comptent aussi bien que des Polonais, des Ukrainiens et des Juifs.

Les maisons des déportés sont pillées. Devant cette menace continuelle qui plane sur leurs personnes et leurs biens, les habitants de Lwow tentent actuellement de se défaire pour n'importe quel prix, des objets et valeurs mobilières et immobilières qui ont su rester en leur possession.

LOYAL ATTACHEMENT DE LA BULGARIE A LA FAMILLE BALKANIQUE

Istamboul, 1er. — Le journal « République » commentant les déclarations du ministre des Affaires étrangères bulgare ,souligne ce qui dans la déclaration affirme le loyal attachement de la Bulgarie à la famille balkanique.

LES SOLDATS SUISSES EN CONGÉ RECEVRONT DES MUNITIONS DE POCHE

Bérne. 1er. — Conformément aux ordres du commandant de l'armée, tous les soldats suisses portant le fusil, actuellement en congé ou libérés pour d'autres raisons devront se présenter ces jours prochains à l'arsenal le plus proche pour toucher ce qu'on appelle des munitions de poche, c'est-à-dire une certaine quantité de cartouches qu'ils conserveront avec eux.

LE Dr CLODIUS A BELGRADE

Belgrade 1er. — Le Dr Clodius spécialiste du sud-est européen au Ministère de l'Economie du Reich, est arrivé à Belgrade hier. Il s'est entretenu avec le ministre du Commerce M. Ivan Andres, le ministre des Affaires étrangères M. Tsintsar Markovitch et le ministre des Affaires étrangères adjoint pour les Affaires économiques M. Milivoye Pitja.

L'itinéraire du Dr Clodius, qui part ce soir pour Sofia, pour se rendre ensuite à Bucarest et Athènes, indique, selon l'avis des milieux économiques yougoslaves, que le Reich poursuit en ce moment une offensive économique dans les pays balkaniques et danubiens.

135 NAVIRES ont été examinés au cours d'une semaine

Londres, 1er. — A la date du 30 avril dernier, 29 navires neutres se trouvaient dans les trois bases de contrôle de contrebande. En outre, 36 navires dont 5 danois se trouvaient retenus dans ces bases par suite de la situation en Scandinavie.

Au cours de la semaine qui a pris fin le 27 avril, le Comité de contrebande a examiné les cargaisons de 135 navires dont 54 italiens et 36 hollandais, en 56 cas la totalité des cargaisons ont été relâchées.

588 MINES DÉMONTÉES PAR LES SERVICES HOLLANDAIS

Amsterdam, 1er. — 588 mines sur 859 qui ont été rejetées sur les côtes hollandaises depuis le début de la guerre ont été démontées par les services techniques de la marine, a déclaré le vice-amiral J.-Th. Furstner, en procédant à la décoration du lieutenant de vaisseau J.-N. Sluiter, chef de ce service particulièrement dangereux.

« TOURISME » ALLEMAND EN YOUGOSLAVIE

Zagreb, 1er. — Le secrétaire d'Etat du Reich au tourisme, M. Esser, est arrivé à Zagreb. Il est attendu demain à Belgrade. Son voyage a pour but d'inspecter les institutions du tourisme allemand en Yougoslavie et d'étudier les conditions du développement touristique.

Actualités du monde entier

PARIS. — Le ministère du Travail communique : M. Charles Pomaret a visité ce matin quelques usines de la région parisienne et a remis des médailles du Travail à des vieux ouvriers. Il a tenu par cette visite à souligner combien le gouvernement appréciait le labeur du 1er mai, vaillamment effectué par les ouvriers syndiqués.

— Le maréchal Pétain, ambassadeur de France en Espagne, est arrivé ce matin à Paris.

BELGIQUE. — En présence du roi Léopold III et de la reine Elisabeth, il a été procédé aujourd'hui à la remise solennelle du Prix Francqui 1940, d'une valeur de 500.000 francs, au professeur P. Nolf, de l'Université de Liége. Le professeur Nolf s'est distingué spécialement par ses travaux sur la coagulation du sang et sur l'équilibre psysico-chimique des humeurs.

— Les fêtes du 1er Mai ont été célébrées cette année avec discrétion dans les différentes « Maisons du Peuple », sans cortèges ni grandes manifestations politiques.

TCHÉCOSLOVAQUIE.— L'Agence Tchécoslovaque de Presse communique : Frontière slovaque : Les autorités allemandes ont donné l'ordre aux fonctionnaires tchèques du protectorat de fournir immédiatement aux Allemands 11.000 tonnes de foin.

LITUANIE. — M. Einbergs, ministre des Communications, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Kaposts, vice-président de la Cour régionale de Riga.

— Le Conseil des ministres a adopté une loi consacrant le principe de la participation de tous les citoyens à la défense nationale en temps de guerre.

ITALIE. — Une manifestation d'amitié italo-espagnole s'est déroulée à Bologne à l'occasion d'une réunion d'universitaires italiens et espagnols.

L'avez vous pris
CE BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE
dans 3 jours
LE TIRAGE
dans 3 jours
VOUS POUVEZ GAGNER
9215

AVEZ-VOUS ACHETÉ VOTRE DIXIÈME BANQUE ROY ?

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA TURQUIE

Moins en moins d'affaires avec le Reich ; plus en plus avec les Alliés

Ankara, 1er. — Suivant des chiffres publiés par le Ministère du Commerce, les exportations turques pour le mois de mars 1940 ont atteint 16.468.000 livres turques et les importations 7.616.000 livres turques. Pour le premier trimestre 1940, les exportations ont atteint 28.700.000 livres turques, chiffre record depuis 1931, ce qui donne à la balance commerciale un excédent de 20 millions pour le trimestre.

On constate que l'Allemagne, qui avait absorbé 52 % des exportations en 1936 et 1937, n'en a plus absorbé que 6 % pendant le premier trimestre de 1940, tandis que la France et l'Angleterre qui ensemble absorbèrent 19 % en 1939 sont passées à 26 %.

Grands mouvements de troupes allemandes et italiennes, près de la Yougoslavie

Londres, 1er. — On mande de la frontière yougoslave : Depuis quelques jours, on remarque de grands mouvements de troupes allemandes et italiennes à la frontière yougoslave. Ces mouvements ont pris une telle ampleur que les transports de charbons allemands vers l'Italie en ont été retardés.

La reprise des relations soviéto-yougoslaves

Belgrade, 1er. — La reprise des relations soviéto-yougoslaves, éveillant des inquiétudes dans certains milieux yougoslaves au sujet des conséquences qu'elle pourrait avoir sur la politique intérieur de la Yougoslavie, « Le Trgovinski Glasnik » organe de la bourgeoisie libérale de Belgrade, publie un article tendant à prouver que cette initiative diplomatique ne peut entraîner aucune recrudescence de la propagande communiste.

D'autre part, « Le Trgovinski Glasnik » veut croire que l'U.R.S.S. elle-même n'a aucun intérêt à provoquer des troubles dans les Balkans. L'action de la IIIe Internationale a toujours été moins intense dans les pays qui avaient des relations normales avec l'U.R.S.S. que dans ceux qui n'en avaient point.

Communiqués officiels de la Préfecture du Nord

BESOINS EN CHARBON pour le petit commerce et la petite industrie

En vue de permettre de se rendre compte des besoins particuliers en charbon du petit commerce, de la petite industrie et de l'agriculture, et afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure ils pourraient être satisfaits au cours de la saison prochaine, les chefs d'entreprises rentrant dans les catégories précitées ont été invités à retirer, remplir et remettre à la mairie de leur résidence, pour le 28 mars dernier, des questionnaires spéciaux indiquant leur consommation annuelle en quantité et en qualité.

Un certain nombre d'intéressés ayant, pour des causes diverses, négligé de remplir cette formalité, un dernier délai expirant le 5 mai prochain leur est accordé pour effectuer leur déclaration.

Après cette date ultima aucun motif de retard tel qu'ignorance, maladie, absence, etc.... ne saurait être valablement invoqué et pris en considération.

100 KILOS DE CHARBON PAR CLIENT

En conclusion de la discussion particulièrement importante sur le ravitaillement en charbon des foyers domestiques qui s'est déroulée au Conseil Général et à laquelle ont pris part un grand nombre de membres de l'Assemblée, M. le Préfet vient de partir de ce jour, de livrer à un même client plus de 100 kilos de charbon tout-venant ou 500 kilos d'anthracite.

Des ordres formels ont été donnés aux Services de Police en vue d'une application très stricte des décisions préfectorales.

Il convient de noter parmi les sanctions prévues celle de la suppression momentanée au marchand de l'attribution du contingent en charbon, suppression qui, dans certains cas, pourra être définitive.

Les allocations aux dispersés

Un certain nombre d'habitants de Lille - Roubaix - Tourcoing dispersés dans le département du Pas-de-Calais dès le début des hostilités, ont manifesté leurs craintes de ne plus percevoir les allocations qui leur étaient jusqu'ici versées par l'intermédiaire de la Préfecture du Pas-de-Calais.

M. le Préfet du Nord tient à assurer ces populations ainsi dispersées dans le département voisin qu'elles continueront, comme par le passé, à recevoir les allocations auxquelles elles peuvent prétendre.

DOYENNE DES CONCIERGES

Voici Mme BERNASCONI, (84 ans d'âge, 31 ans de loge), doyenne des concierges de Paris, qui vient d'être décorée de la Médaille d'Honneur du Travail. (Photo Nyt. — 82.997).

LA PIÈCE D'OR DU VÉTÉRAN

Il y a aujourd'hui un quart de siècle, un soldat canadien rentrait chez lui après s'être battu pendant quatre ans sur le sol français.

En don de joyeux retour sa fille lui fit cadeau d'un pièce d'or de 5 dollars, la première qu'elle eût gagnée, comme institutrice dans les écoles canadiennes.

Le mois dernier, le vieux soldat prit le train pour Ottawa, où se trouvent les services du Gouvernement. A l'huissier du ministère des Finances, il remit une boîte et une enveloppe à l'adresse du ministre l'Honorable **J.-L. Ralston.** La boîte contenant une pièce d'or de 5 dollars — et l'enveloppe, une lettre émouvante qui racontait l'histoire de la pièce et se terminait par ces mots : « Elle fera plus de bien à nos garçons qui sont là-bas que si je la gardais en breloque à une chaîne de montre ».

Ce n'est qu'une histoire parmi des milliers. Les neuf provinces du Canada, unies dans leur élan, pourraient en raconter bien d'autres aussi touchantes. Et les sommes qui arrivent tous les jours au Ministère « pour contribuer à l'effort de guerre » sont alimentées aussi bien par le denier de la veuve ou par le sacrifice d'une journée d'humble travail que par les dons fastueux des industriels ou des grands propriétaires.

Au café, au cabaret, à l'estaminet pas d'hésitation, commandez une tournée de GENIÈVRE
...pur grain naturellement

LE MÉMORIAL DES SEIGNEURS DE LA MER

Belle coïncidence : au moment où la « Royal Navy » remporte la plus grande victoire de cette guerre, s'ouvre l'exposition de la « British Royal Academy » où l'on admire entre autres les statues de deux grands Amiraux des temps modernes, destinées à prendre place au pied du monument de Nelson, à Trafalgar Square.

Ces Amiraux sont les deux premiers lords de la mer et les vainqueurs de la guerre navale de 1918, **Beatty** et **Jellicoe.** Ils figureront au centre de deux groupes de bronze, représentant des dauphins et des sirènes entourant deux fontaines dont chacune lancera cinq jets d'eau de 12 mètres de hauteur.

Les Londoniens ont fait remarquer qu'on avait pris aucune précaution pour protéger les nouvelles statues contre les risques d'un raid aérien. « Mais », répliqua un journaliste, « nos seigneurs de la mer ont défié les Allemands durant leur vie ; leurs statues en feront autant ! ».

COMMUNICATIONS
de caractère officiel et d'ordre général

La réglementation des transports de marchandises par route

Paris, 1er. — Le rapport qui précède le décret modifiant la réglementation des transports publics et privés de marchandises par route pendant la durée des hostilités que publie ce matin le « Journal Officiel » dit notamment que la liberté totale pour les transports routiers aurait pour conséquence d'orienter le plus grand nombre des véhicules routiers sur les transports à grande distance, que le fer ne peut plus assurer en totalité d'une manière parfaite et qui dès lors dans les circonstances présentes pourraient être particulièrement rémunérateurs. Il en résulterait une raréfaction des moyens de camionnage des transports à petite distance et par voie de conséquence, la diminution des moyens d'apport et d'évacuation dans les gares, une augmentation de la durée de stationnement des wagons et un accroissement de la durée de rotation du matériel ferroviaire.

Il a donc paru nécessaire de prévoir un régime de liberté complète pour tous les véhicules dans la zone départementale. Une distinction doit être faite pour les véhicules de transport public sortant de cette zone entre les camions de faible tonnage et les camions gros porteurs. Pour ces derniers la difficulté de les utiliser rationnellement dans une zone relativement restreinte et les formalités que comportait l'octroi de dérogations pour effectuer des transports à grande distance, risquaient d'en limiter l'activité.

Transports publics sans restriction

En conséquence le décret stipule notamment que l'exécution des transports publics de marchandises à l'intérieur des limites d'un même département est autorisée sans restriction pour tout transporteur public.

Transports à grande distance

Les transports publics de marchandises en dehors de la zone de petite distance sont dits transports publics de marchandises à grande distance. Ces transports sont interdits pour les véhicules d'une charge utile inférieure à 7 tonnes. Les véhicules d'une charge utile au moins égale à 7 tonnes pour lesquels a été délivrée une carte provisoire ou définitive de transports permettant de sortir de la zone de petite distance, recevront du Ministère des Travaux publics et des transports, une autorisation leur permettant d'effectuer des transports publics de marchandises à grande distance. Pour tous les transports publics de marchandises à grande distance les transporteurs sont tenus de pratiquer des prix au moins égaux à ceux qui seraient perçus pour le transport de bout en bout si on empruntait le chemin de fer et compte tenu des frais terminaux.

Pour bénéficier des autorisations nécessaires les transporteurs publics routiers de marchandises doivent appartenir aux groupements départementaux de transporteurs routiers et prendre l'engagement d'assurer par priorité les transports d'intérêt national. Des dispositions particulières sont applicables aux véhicules utilisant une force motrice d'origine nationale.

La circulation et la vente des cartes postales illustrées dans la zone des armées

Un arrêté du 28 novembre 1939 du ministre de la Défense nationale et de la Guerre (J.O. du 29 novembre 1939, page 13.502) a interdit dans la zone des armées la publication, la vente et l'envoi par la poste des cartes postales illustrées représentant des sites, monuments ou établissements quelconques.

La même interdiction s'applique aux cartes postales non illustrées portant imprimée une indication de lieu.

Or, il a été constaté que dans certaines villes de la zone des armées la vente des cartes postales illustrées continuait à s'effectuer.

En conséquence, les généraux commandants d'armée et les généraux commandants de région sont priés, chacun en ce qui les concerne, de vouloir bien faire appliquer strictement par les différents services de police placés sous leurs ordres les prescriptions de l'arrêté précité.

AVIS AUX RÉFUGIÉS ET ÉVACUÉS

Afin de faciliter le reclassement des jeunes évacués de plus de 15 ans au travail agricole, M. le Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil a décidé la création de centres de formation professionnelle accélérée avec le concours et sous le contrôle de la vice-présidence du Conseil (service central des réfugiés), du ministère de l'Agriculture et du ministère du Travail.

Ces centres fonctionneront dans le cadre des dispositions de la loi du 18 janvier 1939 sur l'apprentissage agricole et des décrets du 6 mai 1939 (art. 145) et 21 septembre 1939. Ils auront pour but de donner rapidement aux jeunes gens, plus particulièrement, mais non exclusivement, aux fils d'agriculteurs et sous la direction techniqus du ministère de l'Agriculture, une instruction d'ouvriers agricoles spécialisés leur permettant de trouver ensuite un emploi lucratif dans les exploitations agricoles.

Les spécialités suivantes seront notamment prévues : charretier, vacher, berger, vigneron, jardinier, arboriculteur, etc.

Les centres d'apprentissage seront installés dans les établissements de l'enseignement agricole officiel ou de l'enseignement libre et éventuellement dans de grandes exploitations agricoles. Le séjour des apprentis durera deux mois au minimum et pour les spécialités qui exigeront un stage prolongé, un an au plus.

A leur sortie, les élèves subiront un examen pratique et recevront un certificat spécial de formation professionnelle.

Le séjour dans les centres se fera pour les jeunes évacués aux conditions suivantes :

1° La pension et l'enseignement seront gratuits ;

2° Les parents des apprentis recevront une prime journalière minimum de 2 fr. pour chaque enfant présent dans un centre. Cette prime constitue une participation de l'Etat à l'entretien personnel de l'apprenti. Le paiement de l'allocation des réfugiés sera, par contre, suspendu ;

3° Le service central des réfugiés mettra à la disposition des apprentis les fournitures de literie nécessaires ;

4° A la fin du séjour au centre, chaque apprenti ayant suivi régulièrement les cours et ayant acquis la formation exigée recevra une prime unique de fin d'apprentissage dont le montant maximum sera de 700 fr. (pour le maximum de points à l'examen de sortie).

A la sortie le placement des jeunes ouvriers pourra être assuré par le service central des réfugiés, à la demande des parents.

Les parents qui désireraient présenter la candidature de leurs enfants comme apprentis sont invités à adresser leur demande aux préfets (service des réfugiés).

CARNET DE BORD POUR LES AUTOMOBILISTES

Paris, 1er. — La Commission centrale de Contrôle de la consommation des produits pétroliers a décidé de porter son enquête sur tous achats, locations ou usage d'automobile, ainsi que sur tout allocation de carburants imputables sur les crédits des budgets de l'Etat, des départements ou des communes. Il sera procédé au recensement des véhicules alimentés au moyen de ces crédits et aucun déplacement ne pourra se faire sans inscription portée par les usagers sur un carnet de bord soumis au visa périodique des chefs de service responsables.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

De l' « Officiel » : Sont rapportées les dispositions du décret du 13 février 1940 par lesquelles a été relevé de ses fonctions, M. Cousin Louis-Cyr, conseiller prud'homme à **Lens.**

Honorariat conféré : M. Lefebvre, ancien notaire à **Saint-Omer** ; M. Tamboise, ancien notaire à **Lille.**

LA LOI SUR LES LOYERS

Paris, 1er. — Le « Journal Officiel » d'aujourd'hui publie le rectificatif suivant à la loi relative à l'expiration de prorogations de jouissance et des augmentations de loyer des locaux à usage d'habitation et professionnels promulgué hier : **à l'article 2 in fine au lieu de 1er juillet 1941 : 1er janvier 1941.**

T. S. F.

JEUDI 2 MAI 1940

PARIS P. T. T. — 11 h. 45, quart d'heure du soldat ; 12 h. 45, musique de la Garde républicaine ; 18 h. 30, quart d'heure du soldat; 22 h., Mozart.

RADIO-PARIS. — 7 h. 30, cours d'anglais ; 12 h. 30, émission pour la jeunesse ; 17 h., A l'Odéon ; Don Juan de Molière ; 18 h., retransmission du spectacle de l'Opéra Comique ; 22 h. 45, musique variée.

POSTE PARISIEN. — 12 h., Roméo Carlès et Géo Dorlis; 19 h. 50, L'Agence Lavolaille avec P. Dac et F. Rauzena ; 19 h. 55, Marguerite Moréno te R. Burnier ; 20 h. 30, Une soirée de théâtre inconnu

RADIO-CINÉ. — 14 h., Boullcot et Recordier ; 18 h. 30, Ch. Friant ; 20 h. 20, J. Sourza et Andréas.

RADIO-TOULOUSE. — 20 h., Chants militaires.

ILE-DE-FRANCE. — 14 h. 45, Guillaume Tell ; 17 h. 15, Ballet du Cid.

RADIO-MONTPELLIER. — 19 h. 20 marches militaires

RADIO-MÉDITERRANÉE. — 12 h. 15, airs anglais ; 13 h. 15, Peer Gynt.

RADIO-37. — 8 h. 05, Mireille, Tino Rossi, Lucienne Boyer ; 10 h. 15, André Pernet.

NATIONAL ANGLAIS. — 9 h. 30, 10 h. 30, 12 h., 13 h. 15, 16 h. 15, 19 h. 40, 23 h. 20, orchestre.

BRUXELLES. — 18 h. 30, Beethoven ; 20 h., demi-heure du soldat.

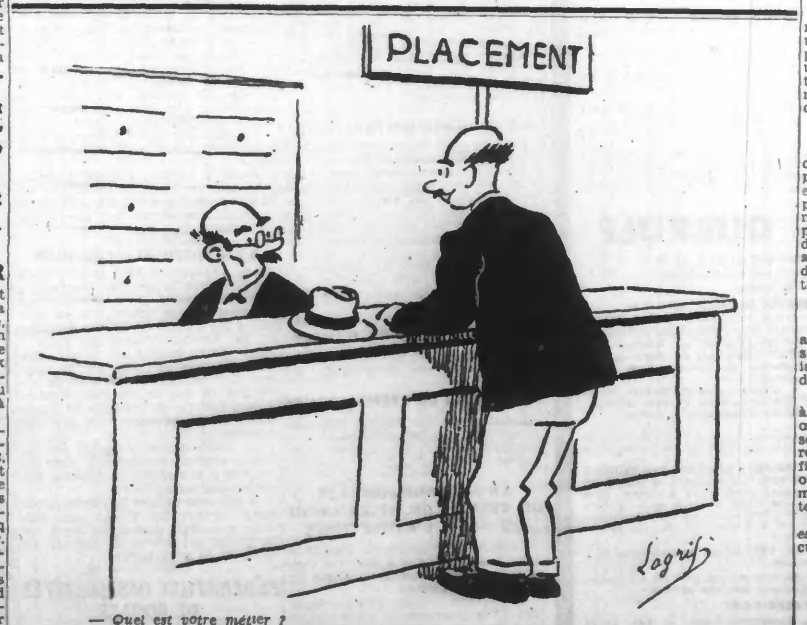

— Quel est votre métier ?
— Magnétiseur.
— Mais, c'est parfait ! vous ferez un excellent récupérateur de vieille ferraille...

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 1er. — Après une journée de calme relatif avant-hier, on enregistre de nouveau sur le front occidental les incidents habituels.

Sur la Nied, les patrouilles allemandes ont marqué une certaine activité mais ont été repoussées en laissant quelques prisonniers entre les mains des troupes françaises.

A l'ouest des Vosges, dans le même secteur où au cours de la semaine dernière s'étaient déroulés trois coups de main allemands, l'adversaire a tenté hier trois petits coups de main accompagnés d'une petite préparation d'artillerie contre des postes français. Il a été repoussé facilement. On signale également des échanges de coups de feu de part et d'autre du Rhin.

Le mauvais temps continue à paralyser l'activité aérienne. Le matin d'épais brouillards couvrent le sol surtout dans l'Est. Les Français ont envoyé quatre reconnaissances photographiques. Les Allemands au cours de la nuit du 29 au 30 avril ont envoyé deux reconnaissances profondes au-dessus de la région du nord de la France et au-dessus de la Belgique. Au cours de la journée d'hier on a signalé également deux reconnaissances profondes allemandes. Il n'y a pas eu de combat. Un avion allemand a été poursuivi par les chasseurs français, mais s'est esquivé au milieu des nuages.

PAS DE POISONS DANS VOS REINS PAS DE MAL DE DOS

Si vos reins ne rejettent pas par jour environ 1500 grs d'urée et de résidus toxiques, les 24 kilomètres de tubes urinaires et les filtres microscopiques de vos reins sont bouchés par les déchets toxiques. Ainsi augmente le danger d'un empoisonnement par les acides.

Cet état d'acidité dû aux mauvaises fonctions des reins est un signal d'alarme et peut être le début d'un violent mal de dos, de troubles urinaires, douleurs dans les membres, perte d'énergie, lumbago, enflure des chevilles et sous les yeux, rhumatisme, vertiges.

La plupart des personnes surveillent leurs intestins, longs de 8 mètres, et négligent les 24 kilomètres de tubes urinaires S'ils sont bouchés par les poisons non éliminés vous pouvez être malade pendant des mois ! Ne courez pas ce risque !

Assurez-vous que vos reins éliminent 7 litre 1/2 par jour en prenant des PILULES FOSTER.

Dès aujourd'hui, demandez-les. Elles sont employées avec succès par des millions de personnes. Elles vous soulageront rapidement. Exigez les Pilules Foster.
9465

JARDINS ET BASSES-COURS

Un élevage de rapport : LE DINDON

L'élevage du dindon est à recommander en temps de guerre, aux éleveurs qui se trouvent installés de façon à pouvoir lui procurer gratuitement une grande partie de sa nourriture.

Dans les localités situées à proximité des bois, des landes, des chaumes, ou des prairies où les didonneaux peuvent aller pâturer, l'élevage de ces gros oiseaux est extrêmement rémunérateur. Ces gallinacés ont une croissance rapide lorsqu'ils ont franchi la crise du rouge et avec la ressource du pacage ils coûtent peu à nourrir.

Le dindon fait ventre de tout : il mange indistinctement les herbes vertes, les graines sauvages, les vers, les larves et les insectes, sans oublier les glands, les faînes, les baies diverses de la forêt et des buissons.

Il suffit de distribuer aux dindons, avant et au retour des champs, une pâtée complémentaire pour obtenir dans un temps assez court des volatiles superbes pesant 6 kilos et plus.

D'ailleurs le dindon est un oiseau sarcleur qui débarrasse les terres de la vermine et d'une foule de mauvaises plantes y compris les graines. Il est toujours intéressant de les faire passer dans les éteules avant de déchaumer.

Une douzaine de dindonneaux mis au point sur le marché doit laisser un bénéfice net appréciable quand on peut leur consacrer un parcours non dommageable et qu'on sait les nourrir économiquement.

LES RACES EN PRÉSENCE

Le dindon commun est celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans les fermes, où leur élevage est souvent négligé. Ce gallinacé est rustique ; mais il manque de précocité, parce qu'on néglige de lui fournir un petit supplément quand il revient du pacage.

Le dindon noir de Sologne est de plus forte taille. Il possède une poitrine large, des membres forts et bien développés. Le poids des mâles, ayant bénéficié d'un engraissement modéré, peut atteindre 8 à 10 kilos et celui des dindes 6 à 8 kilos.

Le dindon blanc est très estimé, en raison de la valeur de ses plumes, très recherchées de la plumasserie. Sa chair est savoureuse et très appréciée des acheteurs.

Enfin, le dindon bronzé d'Amérique, le mastodonte de l'espèce, est un superbe oiseau d'exhibition, pour les concours ; mais il manque un peu de fécondité. Pour les petits élevages des particuliers, il vaut mieux adopter le noir de Sologne ou le dindon blanc.

PONTE ET FÉCONDATION

Un seul mâle suffit pour 6 à 8 dindes. Celles-ci sont remarquables par leur propension à l'incubation, et nous savons qu'il n'y a rien de plus facile de leur faire tenir le nid même en hiver. La première ponte est souvent d'une vingtaine d'œufs qui, mis à couver éclosent au bout de 28 à 30 jours. La même dinde peut faire plusieurs incubations d'œufs de poule.

ALIMENTATION DES JEUNES

Il ne faut distribuer à manger aux dindonneaux que 36 heures après leur naissance afin de leur laisser le temps de résorber le reste de leur jaune d'œuf.

Passé ce délai on leur distribue à manger, de la mie de pain, ces œufs durs puis des pâtées composées de farine d'orge ou d'avoine, remoulage et de verdures hâchées finement, comprenant surtout des orties. On peut mouiller légèrement avec du lait écrémé ou ajouter un peu de poudre de lait.

Voici une bonne formule mais il est peut-être difficile de s'en procurer les éléments en ce moment :

Farine d'orge	3	parties
Poudre de lait	1	»
Remoulages	3	»
Verdures hachées	3	»

Donner quelques grains de temps en temps ainsi que de la mie de pain imbibée de vin.

Surveiller l'alimentation et relever plutôt la relation nutritive au moment de la crise du rouge.

Paul DUBUS.

SPORTS

La Ligue du Nord de football fera disputer dimanche, à Lille sa grande journée des jeunes

Les sportifs nordistes se doivent d'assister dans l'après-midi aux deux grands matches mis sur pied à l'Olympique Lillois avec deux redoutables formations amies

La Ligue du Nord organise pour dimanche 5 mai, avec le bienveillant et amical concours de deux très fortes équipes alliées, une grande manifestation sportive, au terrain de l'Olympique Lillois, avenue de Dunkerque, à Lille, au profit des Œuvres de la Ligue du Nord.

Le public pourra assister à de rencontres sensationnelles, car les deux formidables équipes alliées, Ligue du Nord opposera ses meilleurs joueurs « Cadets » du moment qui opèrent dans les grandes équipes Nordistes, tant en Championnat de France Interrégional, que dans la Coupe de France. Deux sélections Nordistes ont été formées, l'une jouera à 15 h. contre les « Sang et Or » ,l'autre à 16 h. 30 contre les « Vert et Noir ».

Prix des places : tribunes d'honneur, 10 fr. ; tribunes assises 5 ; première debout 3 fr.

Le matin, à 9 h., match entre deux sélections de joueurs minimes ; à 10 h., match entre deux sélections de joueurs juniors. Prix d'entrée 2 fr.

On peut prendre ses tickets à l'avance, tous les jours au café de l'Entr'acte, place du Théâtre à Lille, au café Belle-Vue, 10, rue du Maréchal Foch à Roubaix. On peut s'adresser également au siège de la L.N.F.A., 6 et 8, rue Léon-Trulin, à Lille, l'après-midi seulement de 14 à 17 h.

Ces rencontres étant organisées au profit des Œuvres de la L.N.F. qui jusqu'ici, a envoyé aux troupes françaises près de 300 ballons, il est du devoir de tout sportif nordiste, d'assister à cette manifestation et tout en jouissant d'une formidable après-midi de sport, d'apporter son concours à l'œuvre patriotique entre prise.

LE RED STAR OLYMPIQUE A LENS

Un clou chasse l'autre. Après les leaders du Championnat, qui ont été détronés après une superbe partie des locaux, c'est le Red Star Olympique, au passé glorieux, qui rendra visite dimanche au R.C. Lens, pour le Championnat de France.

Malgré son mauvais classement conséquence de matches perdus sur le tapis vert, le grand club parisien possède une équipe capable de mettre en échec les meilleurs du groupe ; nous y retrouvons nos vieilles connaissances : Padron, Herrera, Othmann, Favier, Vandeveide, Dheutherives, sélectionnés de Paris et du Nord et bien connus du public artésien.

De leur côté, les dirigeants du R.C. Lens font l'impossible pour renforcer leur équipe et dès aujourd'hui nous pouvons annoncer que la défense d'avant guerre : Evein, Marek Beaucourt, sera reconstituée. Il faut donc s'attendre à une nouvelle victoire locale, après une partie sévèrement disputée. Prix des places 4 à 12 fr. La porte du 9 sera ouverte.

LE TRIATHLON DE LA LIGUE DU NORD D'ATHLÉTISME

Dimanche dernier, une épreuve de Triathlon, s'est déroulée sur le stade de l'Iris et a obtenu un succès de rarité

Cette épreuve s'est révélée assez difficile et nécessite de la part des athlètes, un entraînement sérieux et méthodique.

Une trentaine de concurrents se présentèrent, peu furent reçus.

La seconde journée du Triathlon aura lieu dimanche 5 mai, sur le [illegible] cette épreuve est ouverte à tous les athlètes désireux de connaître leurs possibilités. Rappelons que c'est la dernière journée avant la finale, qui se déroulera à Paris, le 26 mai prochain. Première course à 9 h.

La deuxième journée du Brevet Sportif Populaire, prévue pour le 2 mai, est remise à une date ultérieure, qui sera fixée sous peu.

LA JOURNÉE DU 28 AVRIL EN PICARDIE

FOOTBALL :

Stade Amiénois-Amiens A.C.	2-2
E.S.C. Longueau-S.C. St-Leu	4-1
Rugby Amiens-F.C. Saleux	9-1
Eq. Lions du Nord-Eq. des Tanks	4-0
S.C. Abbeville-Eq. militaire	8-0
Ol. St-Ouen-Eq. militaire	8-2
U.S. Flixecourt-C.C. Damart	2-0
S.C. Albert-Equipe militaire	3-2
Equipe militaire-S.C. Albert	9-0

BASKET-BALL :
(Critérium de Picardie)

Av. Sp. Amiens-A.S. St-Honoré	22-18
A.E. Vil.-Bretan.-C.A. St-Pierre	46- 3
Rugby Amiens-J.S. Longueau (forfait)	
A.S.S.J. Abbev.- St. Amiénois (forfait)	

CROSS-COUNTRY :
Le Challenge d'Amiens

La deuxième manche du Challenge a donné les résultats suivants :

1. Théophile (St. Am.) ; 2. Marécha (St. Am.) ; 3. Proyart (S. A.) ; 4. Schwall ; 5. Horteulse ; 6. Cadeville 7. Denant ; 8. Fauveaux ; 9. Dorémut 10. André Boizard, etc...

Le Stade Amiénois est premier par équipes et gagne définitivement le challenge.

CYCLISME :
Le Prix d'Ouverture à Amiens

Disputé par le circuit habituel du Premier Pas Dunlop, le Prix d'Ouverture de l'Olympique Amiénois disputé par 26 coureurs, a donné le classement suivant :

1. G. Mathlotte (Ol. Amiens) couvrant les 51 km. en 1 h. 22' 45" ; 2. Mercier, à une longueur ; 3. R. Bellenger ; 4. Socquin ; 5. Testu ; 6. Legrand ; 7. Poulain ; 8. Charles ; 9. Dubois ; 10. R. Dufetelle, etc...

HIPPISME

EN ANGLETERRE

LE CHEVAL FRANÇAIS « DJEBEL » A ENLEVÉ LES 2.000 GUINÉES

La grande épreuve annuelle des « 2.000 Guinées », qui s'est disputée hier mercredi, sur l'Hippodrome de Newmarket, a été enlevée facilement par le favori « Djebel », cheval français, appartenant à l'écurie réputée de M. Marcel Boussac.

Voici l'ordre d'arrivée : 1. Djebel (C. Elliott), 9/4 ; 2. Stardust, 100/9 ; 3. Tant Mieux, 13/2.

Distances : 2 longueurs ; tête. — 21 partants.